

**Convention sur la
diversité biologique**Distr.
GÉNÉRALEUNEP/CBD/4NRCBW-LDC/1/2
25 juin 2009FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ATELIER À L'INTENTION DES PAYS LES MOINS
AVANCÉS SUR LA PRÉPARATION DU QUATRIÈME
RAPPORT NATIONAL POUR LA CONVENTION SUR
LA DIVERSITE BIOLOGIQUE
Addis-Abeba, 4-8 mai 2009

RAPPORT DE L'ATELIER**I. INTRODUCTION**

1. L'Atelier à l'intention des pays les moins avancés sur la préparation du quatrième rapport national pour la Convention sur la diversité biologique a eu lieu à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 4 au 8 mai 2009. Il a été organisé grâce à la généreuse collaboration du gouvernement de la Norvège, du PNUE, du FEM et d'autres donateurs, avec le soutien de l'Institut de la conservation de la diversité biologique de l'Éthiopie et du bureau du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à Addis-Abeba.

2. L'atelier a été organisé en réponse à la demande à cet effet formulée au paragraphe 18 e) de la décision VIII/14 de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, adoptée à sa huitième réunion, qui a eu lieu à Curitiba, au Brésil, du 20 au 31 mars 2006. Il s'inscrit également dans le cadre d'un projet de moyenne envergure financé par le Fonds pour l'environnement mondial afin de prêter assistance aux pays admissibles qui entreprennent des évaluations des progrès accomplis en vue de la réalisation de l'objectif de biodiversité de 2010 et la préparation de leur quatrième rapport national dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

3. Cet atelier constitue le deuxième d'une série d'ateliers régionaux organisés dans le but de faciliter la préparation du quatrième rapport régional et de renforcer les capacités des pays en matière de surveillance, de révision et de communication de l'information sur l'application de la Convention, notamment les progrès en vue de l'objectif de 2010 et les buts et les objectifs du plan stratégique de la Convention.

4. Des représentants nommés par les gouvernements de l'Angola, du Bénin, des Comores, du Congo, de l'Éthiopie, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Liberia, du Madagascar, du Mali, du Mozambique, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la République unie de Tanzanie, du Sénégal, de la Somalie, du Soudan, du Tchad, du Togo, du Yémen et de la Zambie ont participé à l'Atelier. Le Joint Nature Conservation Committee (JNCC) du Royaume-Uni et le ministère de l'Environnement du Brésil ont désigné des personnes-ressources pour assister à l'Atelier. Un représentant de l'ambassade de Norvège en Éthiopie a aussi participé à l'Atelier, de même qu'un représentant du Réseau Est-Africain pour les ressources phylogénétiques.

Afin de réduire au minimum l'impact des processus du Secrétariat sur l'environnement et de contribuer ainsi à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU climatiquement neutre, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

5. L'Atelier s'est déroulé conformément à l'ordre du jour ci-dessous:
 1. Ouverture de l'atelier et questions d'organisation.
 2. Aperçu des objectifs et du programme de l'atelier/démarche et état de la préparation du quatrième rapport national.
 3. Préparation des chapitres du quatrième rapport national.
 - (a) Chapitre I : Aperçu de l'état et des tendances de la diversité biologique, ainsi que des menaces qui pèsent sur elle;
 - (b) Chapitre II : État d'avancement de la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique;
 - (c) Chapitre III : Intégration sectorielle et intersectorielle de la diversité biologique;
 - (d) Chapitre IV et appendice III : Progrès dans la poursuite de l'objectif de biodiversité 2010, des buts et objectifs du plan stratégique, et de l'objectif de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes et du Programme de travail sur les aires protégées.
 4. Préparation du résumé analytique.
 5. Prochaines étapes : Mise au point du quatrième rapport national et cheminements vers 2010, y compris l'utilisation du quatrième rapport national en tant qu'instrument de communication dans le cadre de l'Année internationale de la diversité biologique en 2010.
 6. Conclusions et recommandations de l'Atelier.
 7. Clôture de l'Atelier.
6. Une traduction française consécutive a été fournie lors des présentations et des discussions en plénière. Les pays francophones participant à l'Atelier ont travaillé en petits groupes et individuellement à la préparation de leurs projets de rapports et dans les exercices individuels, avec l'appui de personnes-ressources francophones.
7. Un programme détaillé de l'Atelier est proposé à l'annexe I au présent rapport. La partie principale du rapport contient un compte rendu du déroulement de l'atelier. Les principales conclusions et recommandations de l'Atelier sont présentées à la partie II, ci-dessous. Les présentations faites dans le cadre de l'Atelier sont publiées sur le site Web de la Convention à <https://www.cbd.int/doc/?meeting=4NRCBW-LDC-01>.

ITEM 1. OUVERTURE DE L'ATELIER ET QUESTIONS D'ORGANISATION

8. M. David Cooper, Administrateur principal du programme, Application et soutien technique/Sensibilisation et grands groupes, du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, a prononcé le discours d'ouverture au nom du Secrétaire exécutif, M. Ahmed Djoghlaif. Il a d'abord parlé de l'importance de l'Éthiopie en tant que pays riche en histoire et en diversité culturelle et biologique, et l'un des grands centres mondiaux d'origine d'espèces de plantes cultivées. Il a ensuite souligné le leadership de l'Éthiopie en ce qui a trait au développement et à l'application de la Convention et du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Il a précisé que le quatrième

rapport national, qui met l'accent sur les progrès en vue de l'objectif de biodiversité de 2010 et du plan stratégique, est essentiel au succès de la dixième Réunion de la Conférence des Parties et de l'Année internationale de la diversité biologique en 2010. Il a aussi mentionné l'importance du quatrième rapport pour le développement de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-3), le développement du nouveau plan stratégique de la Convention et un objectif possible pour la diversité biologique après 2010. Il a ajouté que le quatrième rapport national donnerait aux pays l'occasion de revoir leurs stratégies et leurs plans d'action nationaux pour la biodiversité à la lumière des défis qu'elle doit relever et des menaces qui pèsent sur elle. Il a aussi encouragé les pays à mettre au point et à soumettre leurs rapports nationaux dans les meilleurs délais afin d'assurer le succès de la dixième Réunion de la Conférence des Parties et de l'Année internationale de la diversité biologique.

9. M. Strike Mkwandla, représentant du PNUE à Addis-Abeba, a souhaité la bienvenue aux participants et précisé que le PNUE s'efforcera de répondre à leurs besoins. Il a aussi nommé plusieurs programmes et secteurs d'activités dans lesquels le PNUE a entrepris des travaux, notamment les questions liées aux espèces exotiques envahissantes et l'adaptation pastorale aux changements climatiques. Il a aussi souligné que les accords multilatéraux contribuent à l'application de la Convention. Il a dit en conclusion que les travaux réalisés en Afrique auront des répercussions sur la diversité biologique.

10. M. Girma Balcha, directeur général de l'Institut de la conservation de la diversité biologique de l'Éthiopie, qui agit en qualité de correspondant national de la Convention sur la diversité biologique en Éthiopie, a souhaité la bienvenue aux participants et remercié le Secrétariat d'avoir organisé l'Atelier. Il a souligné que plusieurs pays moins avancés accusent encore du retard dans la remise de leurs rapports nationaux et ce, pour diverses raisons, mais surtout à cause d'un manque de ressources. Il a souligné l'importance du quatrième rapport national dans l'évaluation des progrès en vue de l'objectif de 2010 et pour l'application de la Convention. Il a aussi souligné l'importance de la préparation des rapports nationaux pour l'avancement de la Convention aux niveaux national et régional, avec la collaboration de diverses parties prenantes. Il a terminé en réitérant son engagement à aborder les questions liées à l'application de la Convention, dont les rapports nationaux.

11. M. Bashir Abdullahi, ministre d'État à l'Agriculture et au Développement rural de l'Éthiopie, a souhaité la bienvenue aux participants en Éthiopie. Il espère que l'Atelier atteindra les objectifs énoncés. Il a souligné le lien entre l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, le bien-être humain et la diversité biologique, notamment dans les pays en développement où l'appauvrissement de la diversité biologique menace la subsistance de l'être humain et le développement durable. Il a aussi souligné l'importance de la Convention, de ses principes clés et ses objectifs, et réitéré l'engagement de l'Éthiopie envers l'application de la Convention et le renforcement des capacités des institutions compétentes à ces fins. Il a terminé en soulignant le caractère essentiel de l'Atelier, qui aidera non seulement les pays les moins avancés à respecter leur obligation de soumettre un rapport, mais aussi à faire le bilan de leurs réalisations et de leurs difficultés en vue des futurs travaux de planification et d'exécution.

12. Après le prononcé des discours d'ouverture, les participants se sont présentés et ont expliqué leur rôle dans la préparation du quatrième rapport national de leur pays. Après ces présentations individuelles, les participants ont posé pour une photo de groupe.

ITEM 2. APERÇU DES OBJECTIFS ET DU PROGRAMME DE L'ATELIER/ DÉMARCHE ET ÉTAT DE LA PRÉPARATION DU QUATRIÈME RAPPORT NATIONAL

13. Avant de commencer, les participants ont été invités à mettre sur papier leurs attentes pour l'Atelier. Les attentes suivantes ont été précisées :

- a) Obtenir une direction claire de la démarche à respecter dans la préparation du quatrième rapport national en fonction des leçons pratiques tirées par les autres pays;
- b) Mieux comprendre les éléments de base et les détails de tous les chapitres afin que les rapports nationaux soient préparés de façon plus efficace;
- c) S'informer sur les méthodes et les approches utilisées pour évaluer l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et les progrès en vue de 2010;
- d) Mettre en commun les expériences et les pratiques exemplaires dans la préparation des rapports nationaux;
- e) Obtenir de l'information sur les points forts et les points à améliorer dans les projets de rapports;
- f) Renforcer les capacités pour la préparation des rapports nationaux;
- g) Obtenir une orientation claire sur la façon d'obtenir des fonds pour la préparation des quatrième rapports nationaux auprès des agences d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial, notamment les moyens d'éviter les retards dans la réception des sommes.

14. Un représentant du Secrétariat a présenté les lignes directrices relatives au quatrième rapport national. Il a d'abord souligné l'importance de la préparation des rapports nationaux pour le bon fonctionnement de la Convention et ajouté que le quatrième rapport national était une source d'information déterminante de l'évaluation des progrès en vue de l'objectif de 2010 et la mise à jour du plan stratégique. Il a insisté sur le fait que toutes les Parties doivent remettre leur quatrième rapport national à la date prévue afin d'assurer le succès de la dixième Réunion de la Conférence des Parties et de l'Année internationale de la diversité biologique en 2010. Il a aussi souligné que contrairement aux rapports antérieurs, le quatrième rapport national doit mettre l'accent sur les résultats et les conséquences des mesures, et mettre en évidence les réussites et les difficultés survenues. En ce qui concerne la structure du quatrième rapport national, il a insisté sur les liens d'interdépendance entre les quatre principaux chapitres. Quant au quatrième chapitre, il a indiqué que les pays doivent y analyser les progrès accomplis en vue de 2010 en réunissant les principaux résultats des trois premiers chapitres. Il a terminé en abordant la question de l'assistance et du soutien qui seraient offerts aux pays pour la préparation du quatrième rapport national, dont le processus d'obtention de fonds du FEM.

15. Un représentant du Secrétariat a ensuite présenté une brève introduction au programme de l'Atelier, en indiquant que l'Atelier appliquerait plusieurs méthodes, dont les lignes directrices et les outils pertinents, les présentations des pays, les discussions et les exercices en plénière et en groupe, de même que des travaux en petits groupes et individuels, afin d'améliorer les rapports ou les chapitres préparés par les pays participants. Il a répondu aux questions sur les lignes directrices et les programmes de l'Atelier. Au cours de la plénière qui a suivi, plusieurs participants ont fait savoir qu'ils éprouvaient énormément de difficulté à obtenir des fonds des bureaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans leur pays, dans les délais nécessaires pour la préparation du rapport. Ces difficultés ont causé des retards dans la remise des rapports.

16. M. Jonathan W. Davies, du Liberia, et M. Mike Ipanga Mwaku, de la République démocratique du Congo, ont présenté les progrès accomplis par leurs pays respectifs dans la préparation du quatrième rapport national. Les deux représentants ont indiqué que les exemples de chapitres fournis sur le site Web de la Convention sur la diversité biologique les ont aidés dans la préparation de leur rapport. Le représentant du Liberia a souligné l'importance de consulter les parties prenantes, plus particulièrement les organisations non gouvernementales, et de les faire participer au processus. Des consultants

spécialisés en exploitation forestière, en exploitation minière, en agriculture et en sociologie ont également participé à la préparation du rapport du Liberia. Le représentant du Liberia a mentionné une des difficultés auxquelles il s'est heurté lors de la préparation du rapport, à savoir le manque de professionnels dans son pays et le peu d'intérêt que suscitent les questions relatives à la diversité biologique. Il a ajouté que bien que les fonds offerts par le FEM soient suffisants pour la préparation du rapport, ils ne sont pas suffisants pour faire un travail de fond. La République démocratique du Congo a respecté la démarche suivante lors de la préparation de son quatrième rapport national :

- (a) Formation d'un comité national;
- (b) Élaboration d'un plan de travail et d'un calendrier des activités;
- (c) Recensement des principaux acteurs et parties prenantes qui devraient participer à la préparation du rapport;
- (d) Participation de consultants à la préparation du premier projet de rapport;
- (e) Sollicitation des commentaires des principaux acteurs et parties prenantes au moyen d'une lettre signée par le ministre de l'Environnement;
- (f) Validation du rapport;
- (g) Approbation et remise du rapport.

17. Le représentant de la République démocratique du Congo a souligné l'importance de ne pas travailler de façon isolée pour préparer le rapport, car la participation des ONG est très importante. En effet, les ONG ont été en mesure de fournir de l'information qui a facilité la préparation du rapport national. Au cours de la période de questions qui a suivi les présentations, un des participants a indiqué que les exemples de la République démocratique du Congo et du Liberia mettent en évidence l'importance de demander les fonds du FEM en début de processus et le fait qu'il est possible d'envisager de faire une bonne part du travail grâce aux ressources nationales avant que les fonds ne soient approuvés et décaissés.

18. Après les présentations par les pays, tous les pays participants ont fourni une mise à jour de l'état de la préparation de leur rapport de pays en reconnaissant les étapes réalisées figurant à l'annexe II. L'état de la préparation des rapports des pays participants est précisé à l'annexe II.

ITEM 3. PRÉPARATION DU RAPPORT

A. Chapitre I : évaluation de l'état et des tendances de la diversité biologique, ainsi que des menaces qui pèsent sur elle

19. Un représentant du Secrétariat a présenté les lignes directrices sur la préparation de ce chapitre. Il a d'abord fourni des suggestions d'ordre général, notamment de fournir un bref aperçu de l'état et des tendances de la diversité biologique, et de toutes les menaces importantes qui pèsent sur elle. Il a abordé la possibilité d'utiliser des données chronologiques afin d'analyser les tendances et les changements dans la diversité biologique en se fondant sur les résultats de la surveillance et des indicateurs, l'analyse des principales menaces qui pèsent sur la diversité biologique et les conséquences de ces menaces pour la diversité biologique et le bien-être humain. Il a indiqué que certains pays pourraient utiliser des graphiques, des tableaux et autres outils afin de mieux illustrer l'état et les tendances de la diversité biologique. Il a mentionné les principaux renseignements à fournir dans le rapport, conformément aux lignes directrices, et une structure possible pour le chapitre 1. Il a toutefois précisé que les pays peuvent

présenter l'état et les tendances de la diversité biologique ainsi que les menaces qui pèsent sur elle de la façon qui leur convient et selon leur situation nationale. En dernier lieu, il a identifié des sources d'information que les pays peuvent consulter pour préparer le chapitre I.

20. Après cette présentation du représentant du Secrétariat, plusieurs participants ont posé des questions sur la préparation du chapitre I. Quelques participants ont mentionné que le manque de données et d'informations pertinentes, surtout des données chronologiques et de référence, et l'insuffisance des ressources humaines et financières pour analyser l'état et les tendances de la diversité biologique, et les menaces qui pèsent sur elle, constituaient un des principaux obstacles à la préparation du chapitre I. Le Secrétariat a suggéré que les pays utilisent le plus de sources d'information et de données possible, dont celles des institutions et des ministères nationaux, des organisations internationales et les ONG, et tentent de présenter l'analyse la plus complète possible des données et de l'information disponibles. Certains participants ont mentionné le manque de recherche et de surveillance, et le fait que la comparaison de différentes données et sources d'information soulevait d'importantes difficultés pour l'analyse de l'état et des tendances de la diversité biologique. De plus, quelques participants ont fait état d'un manque d'indicateurs et/ou un manque de ressources techniques pour le développement et l'utilisation des indicateurs, car les questions qui exigent l'analyse de l'état de la diversité biologique sont fondées sur des opinions plutôt que sur des données objectives. Le Secrétariat a indiqué que l'utilisation des indicateurs est encouragée, mais non obligatoire. D'autres participants ont soulevé des questions sur les différences entre les définitions nationales des écosystèmes et des biomes et les définitions fournies dans les différents programmes thématiques pertinents de la Convention sur la diversité biologique. Il a été suggéré que les pays utilisent les définitions nationales et tentent de les faire correspondre aux définitions des programmes de travail thématiques de la Convention, si possible.

21. Après la période de questions, M. Solomampionona Razafimandranto, du Madagascar, et le professeur Salomao Bandeira, du Mozambique, ont présenté leur version préliminaire respective du chapitre I. Le représentant du Madagascar a présenté la démarche utilisée par son pays pour préparer le chapitre I, ainsi que le plan général et des données et informations pouvant être utilisées pour ce chapitre. Le représentant du Mozambique a d'abord situé la diversité biologique de son pays dans une plus vaste perspective régionale. Il a mentionné les principales informations et les données à présenter dans ce chapitre, surtout en ce qui a trait à la diversité marine, des eaux intérieures et des plantes, de même qu'aux espèces en voie de disparition. Il a aussi présenté une comparaison des données sur la faune de 1970 et de 2008, et précisé que le pays possédait de l'information assez fiable sur les forêts de mangroves. En dernier lieu, il a présenté plusieurs schémas illustrant les changements subis par certains éléments de la diversité biologique au fil du temps.

22. Après la période de questions sur la présentation par ces deux pays, les participants ont travaillé en petits groupes afin d'effectuer un exercice d'analyse des menaces à partir du graphique utilisé dans l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire. Cet exercice consistait à évaluer les grandes menaces pour les différents écosystèmes et à les classer selon leur gravité. Après l'exercice, M. Maadjou Bah, représentant de la Guinée, a présenté les résultats de son analyse des menaces, repris à l'annexe V aux présentes. Tous les participants étaient d'avis que cet exercice était très utile car il pouvait donner lieu à une réflexion et une analyse plus approfondies. Plusieurs participants ont indiqué qu'ils poursuivraient leurs travaux sur cet exercice et en présenteraient les résultats au chapitre I du résumé analytique du rapport final.

B. Chapitre II : état d'avancement de la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique

23. Un représentant du Secrétariat a présenté les lignes directrices sur la préparation du chapitre II. Il a d'abord fourni des suggestions d'ordre général et souligné l'importance de mettre en évidence les

résultats et les conséquences des mesures prises pour appliquer les stratégies et plans d'actions nationaux sur la diversité biologique, et insisté sur la nécessité d'analyser l'efficacité de la stratégie, notamment en raison des changements dans l'état de la diversité biologique et les grandes menaces qui pèsent sur elle, présentées au chapitre I. Il a insisté sur l'importance et la nécessité d'utiliser des cas d'espèce ou des histoires de réussite pour illustrer les résultats et les conséquences de l'application, et d'analyser les principales difficultés survenues lors de l'application des stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique. Il a précisé les principaux renseignements à fournir dans le rapport, conformément aux lignes directrices, notamment sur le financement de l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, et une structure possible pour ce chapitre, tout en insistant sur le fait que les pays peuvent présenter leurs résultats d'évaluation et leur analyse de la façon qui leur convient. Il a aussi indiqué que les pays dont les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique n'ont pas encore été adoptés peuvent faire état du développement et de l'application des plans et des stratégies connexes. Il a ensuite identifié des sources d'information que les pays peuvent consulter pour préparer ce chapitre.

24. Au cours de la période de questions qui a suivi, certains participants ont souligné le manque de surveillance dans l'application de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et le manque d'indicateurs pertinents, et précisé que ces deux facteurs créaient des difficultés pour l'analyse des résultats, des conséquences et de l'efficacité de leurs stratégies nationales. Un des participants s'inquiète du fait que certains pays ont utilisé une méthode fondée sur des projets pour mettre en œuvre leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. En réponse à cette remarque, il a été indiqué que les cas d'espèce et les résultats de projets peuvent être utilisés pour illustrer les résultats et les conséquences de l'application lorsque le manque de surveillance rend impossible une évaluation complète. Certains participants ont aussi indiqué que le financement inadéquat de la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique pourrait avoir influencé l'évaluation et la qualité des rapports sur l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique.

25. Après la période de questions, M. Augustin Ngoliele, représentant du Congo, et M. Abdul-Hakim Aulayah, représentant du Yémen, ont présenté l'évaluation respective de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique de même que la version préliminaire de leur chapitre II. Le représentant du Congo a présenté la vision, les objectifs, les principaux principes et les mesures prioritaires contenus dans ses stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, de même que des projets sectoriels pertinents. Il a aussi souligné l'importance des communications et de l'éducation, et du soutien financier à l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. Le représentant du Yémen a d'abord présenté les principaux objectifs contenus dans ses stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et fait état des progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités prioritaires, surtout en ce qui a trait à la réalisation des trois objectifs mis de l'avant dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, à savoir la conservation des ressources naturelles, l'utilisation durable des ressources naturelles et l'intégration de la diversité biologique au développement. Il a fourni les résultats précis de l'application pour chacun de ces trois objectifs.

C. *Chapitre III: intégration sectorielle et intersectorielle de la diversité biologique*

26. Un représentant du Secrétariat a présenté les lignes directrices sur la préparation de ce chapitre. Dans ses recommandations d'ordre général, il a suggéré de faire participer les différentes parties prenantes à la préparation du chapitre, plus particulièrement les parties du chapitre qui portent sur les mécanismes d'intégration et leurs résultats, et à l'élaboration des parties visant à déterminer si la diversité biologique a été un facteur lors de l'application des stratégies sectorielles, des plans et des stratégies générales telles que les stratégies portant sur la réduction de la pauvreté et le développement durable. Les pays ont également été encouragés à indiquer si des changements d'orientation, plus particulièrement des mesures d'encouragement, ont été adoptés pour promouvoir la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable, si la diversité biologique a été un facteur dans les études d'impact sur l'environnement et si l'approche par écosystème est appliquée. Il a été noté que le chapitre III doit aussi porter sur les synergies de l'application des conventions pertinentes. Les participants ont été encouragés à regarder au-delà de la liste établie de stratégies et de plans pertinents et à utiliser des cas d'espèce et des histoires de réussite pour illustrer les résultats et les conséquences de l'intégration.

27. Au cours de la période de questions, plusieurs pays ont mentionné les difficultés auxquelles ils faisaient face pour communiquer les données sur l'intégration, plus particulièrement sur les résultats et les conséquences, notamment un manque de surveillance, un manque de compréhension et une utilisation inadéquate des outils tels que l'approche par écosystème, et un manque de coordination intersectorielle ou infrasectorielle.

28. M. Miguel Neto Concalves Xavier, représentant de l'Angola, et Madame Najat Said Abdallah, représentante des Comores, ont présenté leur version préliminaire respective du chapitre III. Le représentant de l'Angola a souligné l'importance d'intégrer la diversité biologique aux pratiques et aux programmes sectoriels pertinents. À titre d'exemple, en Angola, certaines banques exigent que les emprunteurs évaluent les projets dans lesquels ils comptent investir afin d'y déterminer le niveau d'intégration des facteurs relatifs à la diversité biologique. L'Angola a mené des activités de formation et de sensibilisation des militaires dans le cadre de l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. Grâce à ces activités, les militaires ont été le premier groupe à mentionner le retour des éléphants au pays. La conservation et la diversité biologique ont aussi été intégrées aux programmes scolaires du pays. La représentante des Comores a laissé savoir que la question de la pauvreté a été intégrée à son plan d'action national stratégique sur la diversité biologique et que les organismes communautaires jouent un rôle très important dans le règlement des questions portant sur la diversité biologique dans son pays. M. Mandiaye Ndiaye, représentant du Sénégal, a indiqué brièvement que désormais, toutes les stratégies sectorielles tiendront compte de la diversité biologique. À titre d'exemple, les ressources marines sont gérées de façon conjointe par le ministère de l'Environnement et le ministère responsable des Pêches. De plus, la Banque mondiale a parrainé un programme par le biais du ministère de l'Énergie, afin d'offrir des ressources énergétiques de remplacement et réduire la demande pour le charbon.

29. Après la période de questions sur les présentations de ces pays, les participants ont été invités à travailler individuellement afin de cerner les sections de leur projet de rapport ayant besoin d'améliorations et les sections exigeant une aide supplémentaire du Secrétariat. Certaines améliorations à apporter au chapitre I sont les mêmes pour tous les participants, notamment une utilisation accrue des indicateurs, un meilleur recensement des liens entre l'état de la diversité biologique et le bien-être humain, une utilisation plus pertinente des graphiques, des tableaux et des images, une plus grande quantité d'information sur l'état de certains écosystèmes en particulier et l'ajout d'information sur les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique. Certains pays ont aussi indiqué qu'ils essaieraient de fournir plus de renseignements numériques dans ce chapitre et d'utiliser les sous-

titres de façon plus judicieuse. Plusieurs pays ont aussi mentionné qu'ils essaieraient de présenter une analyse plus concise dans le premier chapitre.

30. En ce qui concerne le chapitre II, plusieurs pays ont indiqué qu'ils établiraient des liens plus clairs entre les mesures nationales et leurs plans d'action stratégiques nationaux, et qu'ils mettraient davantage l'accent sur les mesures concrètes ayant été prises. Plusieurs pays ont mentionné le besoin d'inclure une évaluation de l'efficacité de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et de repérer les obstacles à leur application. Plusieurs pays ont aussi mentionné l'importance de souligner les progrès accomplis dans l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique parmi les améliorations à apporter. Les pays ont reconnu de façon générale la nécessité d'effectuer une analyse plus approfondie des stratégies et plans d'action nationaux, notamment les conséquences des mesures prises, les raisons d'une application restreinte, la pertinence de la stratégie et la détermination des mesures prioritaires. Un des pays a laissé entendre qu'il solliciterait des fonds pour actualiser ses stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique.

31. Les participants ont mentionné plusieurs améliorations à apporter au chapitre III, notamment le recensement des synergies entre la Convention et les autres accords multilatéraux sur l'environnement dans les rapports nationaux, la mise en lumière des secteurs où l'intégration a connu les meilleurs résultats et le recensement d'exemples précis de la façon dont la diversité biologique est intégrée aux décisions sur la planification. Certains participants ont indiqué qu'ils essaieraient de quantifier leurs résultats sur l'intégration, de fournir un plus grand nombre de cas d'espèce et de cerner les mécanismes essentiels à l'intégration. Plusieurs pays ont mentionné le besoin de fournir de l'information sur la façon dont les ONG et les organismes de recherche contribuent à l'intégration de la diversité biologique. Les pays ont aussi mentionné la nécessité d'examiner le mandat des institutions en matière d'intégration, de préciser les priorités pour la recherche et de définir le rôle et les responsabilités de leurs institutions.

32. Plusieurs participants ont mentionné avoir besoin d'une aide accrue du Secrétariat sur la façon de recevoir des fonds du FEM, et de commentaires sur la façon de préparer les annexes au rapport, le lien entre les trois premiers chapitres du rapport et le dernier chapitre, la façon d'engager les organismes à participer davantage au processus de préparation des rapports nationaux, les mécanismes de communication possibles pour la diffusion du rapport national et les types d'information à inclure dans les rapports nationaux dans le but de faciliter la révision des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. En ce qui concerne le financement, le Secrétariat a fait savoir qu'il ferait de son mieux pour faciliter le décaissement hâtif des fonds aux pays dont la demande a été approuvée et l'approbation des nouvelles demandes. Un des pays a indiqué que la préparation du chapitre II est très difficile pour les pays dont les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique n'ont pas été validés et que les pays dans cette situation avaient besoin d'assistance. En réponse à cette remarque, le Secrétariat a attiré l'attention sur les sections pertinentes des lignes directrices du quatrième rapport national qui obligent les pays n'ayant pas appliqué les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique à faire rapport de stratégies et de plans semblables. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils aimeraient recevoir des commentaires personnels sur leur projet de rapport.

D. Chapitre IV et Appendice III : progrès dans la poursuite de l'objectif de 2010, des buts et objectifs du plan stratégique, et de l'objectif de la stratégie mondiale pour la conservation des plantes et du programme de travail sur les aires protégées

33. Un représentant du Secrétariat a présenté des suggestions pour la préparation du chapitre IV. Il a d'abord souligné que le chapitre IV est le plus important et le plus difficile du rapport. Il a suggéré que les pays se fondent sur les principaux résultats des trois premiers chapitres afin d'analyser la contribution des mesures prises aux progrès accomplis en vue des objectifs de 2010 et du plan stratégique. Les pays ont été encouragés à utiliser le cadre de travail fondé sur les buts et objectifs, ainsi que les indicateurs

adoptés, dont les indicateurs nationaux, afin de mesurer les progrès en vue de l'objectif de 2010. Il a suggéré que les pays fassent rapport des objectifs nationaux adoptés et mettent ensuite l'accent sur les mesures prises pour atteindre ces objectifs, les résultats obtenus et les difficultés surmontées. En ce qui concerne ce dernier point, il a proposé d'utiliser des cas d'espèce et des histoires de réussite afin d'illustrer les progrès. En dernier lieu, il a indiqué que les pays se devaient d'entreprendre une évaluation globale de l'application de la Convention en mettant en évidence les secteurs dans lesquels les succès ont été les plus frappants et les secteurs dans lesquels des améliorations s'imposent. Il a aussi suggéré que les futures priorités portent sur les moyens de combler ces lacunes.

34. Au cours de la période de questions, plusieurs participants ont souligné l'importance d'utiliser des indicateurs pour mesurer les progrès tout en soulignant les difficultés que soulevait une telle utilisation. Certains participants ont suggéré l'utilisation de différents symboles (tels que des étoiles, le +/- ou des codes de couleurs) pour illustrer les progrès.

35. M. James Williams, du JNCC du Royaume-Uni, a présenté la méthode utilisée par le Royaume-Uni pour préparer le chapitre IV. Il a débuté en expliquant brièvement les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique du Royaume-Uni et la façon dont les chapitres I, II et III avaient été rédigés dans le but de mettre le chapitre IV en contexte. Il a fourni la liste des indicateurs utilisés pour mesurer le progrès et la façon dont ils ont été évalués. Le chapitre IV comprend trois parties :

(a) Le chapitre IV-A évalue les progrès en vue de l'objectif de 2010. Pour ce faire, le Royaume-Uni a utilisé un tableau précisant les objectifs mondiaux, sa contribution et les objectifs nationaux, lorsque ceux-ci étaient pertinents. Les indicateurs du Royaume-Uni ont été intégrés à ce cadre de travail, et un énoncé résumant les progrès accomplis a été préparé.

(b) Le chapitre IV-B évalue les progrès accomplis en vue de la réalisation des buts et des objectifs du plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique. Le Royaume-Uni a inclus un sommaire de chacun des buts comprenant un renvoi aux chapitres I à III, selon le cas, en se fondant sur les éléments probants des indicateurs.

(c) Le chapitre IV-C résume les conclusions du rapport. Le Royaume-Uni a choisi cette méthode afin de présenter un court énoncé sur ses stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, de même qu'une vue d'ensemble de tous les indicateurs de la diversité biologique, et de suggérer de futures priorités pour la Convention.

36. M. Okoumassou Kotchikpa, du Togo, a présenté la version préliminaire du chapitre ainsi que les principaux résultats. Il a présenté les mesures prises pour atteindre l'objectif de 2010, dont le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et l'établissement d'aires protégées et de jardins botaniques pour la conservation *ex situ*. Il a aussi mentionné les difficultés éprouvées, notamment l'absence de stratégies sectorielles pour régler les problèmes de diversité biologique et le manque de soutien financier pour l'application de la Convention. M. Maadjou Bah, de la Guinée, a présenté la version préliminaire de son appendice III sur la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées. Dans ses remarques d'ouverture, il a précisé que le gouvernement de la Guinée est politiquement engagé à régler les problèmes liés à la diversité biologique, notamment en créant des réseaux d'aires protégées. Il a ajouté que la Guinée a mis sur pied un programme national pour les aires protégées (2008-2017) fondé sur l'analyse des lacunes et des priorités. Il a aussi donné les grandes lignes des principaux objectifs de son programme et les grands principes de la sélection des aires protégées visées par le programme. Il a ensuite résumé les mesures prises aux différents niveaux, c'est-à-dire national, régional et international, pour créer les aires protégées.

37. Les participants ont été invités à travailler individuellement et en petits groupes sur ce point à l'ordre du jour afin de cerner les signes de progrès en vue de l'objectif de 2010, en utilisant le cadre de travail fondé sur les buts et objectifs adopté à la décision VIII/15.

38. Des périodes ont été prévues au cours des derniers jours de l'Atelier afin que les représentants des pays puissent peaufiner leurs versions préliminaires du rapport avec l'aide de personnes-ressources. Les pays ont été répartis en deux groupes. Le premier groupe était composé des pays dont le projet de rapport national était prêt pour l'étape des discussions. Le deuxième groupe était formé des pays qui n'avaient pas encore commencé la rédaction du rapport. Des discussions ont été organisées pour le premier groupe afin de cerner les points à améliorer et les moyens possibles de les améliorer. Les pays du deuxième groupe ont travaillé avec une personne-ressource afin de définir les principaux éléments à inclure dans chacun des chapitres, de même que les principaux points et les messages à inclure dans le résumé analytique.

ITEM 4. PRÉPARATION DU RÉSUMÉ ANALYTIQUE

39. Un représentant du Secrétariat a expliqué la façon de rédiger un résumé analytique en précisant que le résumé analytique est une des parties les plus importantes du rapport car elle permet au lecteur de se préparer mentalement à recevoir l'information à venir. C'est aussi la partie la plus lue du rapport. Le résumé analytique comprend certains renseignements essentiels tels que les messages principaux, des faits importants, des renseignements généraux nécessaires et les principales conclusions du rapport. Le représentant du Secrétariat a ajouté que le résumé analytique n'est pas une introduction ni un plan du rapport, mais plutôt une synthèse concise de l'information présentée dans les différents chapitres du rapport. Il a ensuite fourni des suggestions sur la façon de préparer le résumé analytique, telles que l'utilisation d'énumérations et d'énoncés clés.

40. Après la période de questions, les participants ont été invités à travailler individuellement sur les points à inclure dans le résumé analytique. Quelques représentants de pays ont été invités à présenter le résumé analytique qu'ils ont écrit. Un plan proposé pour le sommaire analytique est présenté à l'annexe IV.

41. M. David Cooper and M. Robert Hoft, les représentants du Secrétariat, ont également fait des présentations sur les services des écosystèmes et leur valeur. Ils ont indiqué que les services fournis par un écosystème intact sont souvent négligés et sous-évalués. Les décisions sur la reconversion des écosystèmes sont souvent l'aboutissement d'une logique peu développée. Laisser un écosystème intact pourrait éventuellement offrir de plus grands avantages à la société en général si l'on tient compte de tous les facteurs économiques à long terme. Un outil créé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le calcul de la valeur économique des services de pollinisation à l'échelle nationale a été proposé aux fins d'utilisation possible dans le contexte du rapport national.

ITEM 5. PROCHAINES ÉTAPES : MISE AU POINT DU QUATRIÈME RAPPORT NATIONAL ET CHEMINEMENTS VERS 2010, Y COMPRIS L'UTILISATION DU QUATRIÈME RAPPORT NATIONAL EN TANT QU'INSTRUMENT DE COMMUNICATION DANS LE CADRE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE EN 2010

42. Tous les pays participants ont présenté leurs plans pour la mise au point du quatrième rapport national. Les calendriers proposés par les pays sont résumés à l'annexe III.

43. Un représentant du Secrétariat a présenté les critères des cas d'espèces requis pour la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Les participants ont aussi émis leurs commentaires sur les critères des cas d'espèce et les cas d'espèce qu'ils pourraient proposer. Certains d'entre eux sont présentés à la fin des conclusions, dans la partie II ci-dessous.

44. Un représentant du Secrétariat a présenté les cheminements menant à 2010. Ce faisant, il a mis en évidence l'Année internationale de la diversité biologique et a encouragé les pays à utiliser le quatrième rapport national comme outil de communication de cet événement. Il a aussi exprimé quelques idées sur les résultats possibles de la dixième Réunion de la Conférence des Parties en 2010, y compris le plan stratégique actualisé de la Convention, les futurs objectifs pour la diversité biologique et le régime international d'accès et de partage des avantages.

45. Les participants ont été invités à donner leur point de vue sur le plan stratégique actualisé. Dans leurs commentaires, plusieurs pays ont souligné la nécessité de développer les capacités, surtout en ce qui a trait à l'exécution des lois et des stratégies, et le soutien financier pour l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. Ce développement des capacités devra se faire peu après l'adoption du nouveau plan stratégique de la Convention. Les participants estiment également que le futur plan stratégique de la Convention doit être étroitement lié à la réduction de la pauvreté et qu'en tant que stratégie mondiale, le plan stratégique pourrait ne pas s'appliquer à tous les pays de la même façon. Plusieurs pays estiment qu'il est nécessaire de développer une page Web contenant tout le matériel de formation nécessaire au développement des rapports nationaux et à l'application de la Convention. On estime également qu'il faudrait du matériel de formation supplémentaire sur l'intégration des questions relatives à la diversité biologique à tous les secteurs. De plus, certains participants ont émis des commentaires sur la nécessité de développer un mécanisme assurant la mise à jour périodique de leur mécanisme de centre d'échange. À cet égard, il pourrait être très utile qu'un formateur se rende dans les pays en développement afin d'aider les gouvernements à développer leurs mécanismes nationaux de centre d'échange. Les participants ont aussi insisté sur le fait que les correspondants ont besoin de plus de ressources, d'une formation plus poussée et d'un meilleur accès à l'information afin d'appliquer la Convention. Un soutien pour les évaluations nationales de la diversité biologique pourrait aussi être d'une grande utilité. Certains pays ont fait connaître leurs idées sur les célébrations de l'Année internationale de la diversité biologique en 2010.

ITEM 6. CONCLUSIONS OU RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

46. Les participants à l'Atelier ont examiné et convenu des conclusions de cet atelier. Elles sont présentées à la partie II, ci-dessous.

ITEM 7. CLÔTURE DE L'ATELIER

47. L'Atelier a pris fin vers 13 h, le 8 mai 2009. M. Girma Balcha, directeur général de l'Institut de la conservation de la diversité biologique de l'Éthiopie, et M. David Cooper, du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, ont présenté les préliminaires de clôture.

48. Avant de se quitter, les participants ont été priés d'évaluer l'Atelier par rapport aux attentes énoncées au début des travaux. M. Mike Ipanga Mwaku, de la République démocratique du Congo, a déclaré que l'Atelier avait été très utile et qu'il avait aidé à la préparation et à la remise du rapport. Il a aussi demandé pourquoi un atelier de ce genre n'avait pas été offert plus tôt. Plusieurs représentants d'autres pays partageaient cet avis. M. Mohammed Ag Hamaty, du Mali, a remercié sincèrement le Secrétariat et le Gouvernement éthiopien, au nom de tous les participants, pour avoir organisé cet atelier.

II. CONCLUSIONS DE L'ATELIER

A. Commentaires généraux sur le processus

1. Le processus de préparation du rapport national varie d'un pays à l'autre, mais ce qui compte le plus est que les pays assument leur rapport. Les rapports nationaux sont importants pour faire de la diversité biologique un enjeu national et les rapports nationaux doivent être vus comme un bien appartenant au pays et non seulement un rapport à remettre au Secrétariat afin de respecter certaines obligations internationales.
2. Plusieurs pays se heurtent aux mêmes obstacles dans la préparation de leurs rapports nationaux, dont le manque de ressources financières, humaines et techniques ou de données et d'informations adéquates.
3. Les agences d'exécution doivent améliorer le décaissement des fonds du FEM. Cependant, il est possible de respecter les échéances lorsque les démarches sont entreprises très vite et les fonds du FEM sont demandés tôt.
4. Il est utile de constater le lien entre les chapitres. On estimait précédemment qu'il y avait de la répétition d'un chapitre à l'autre. Il a suffi de quelques explications pour constater que certains renseignements sont propres à chacun des chapitres.
5. Il est utile de discuter de l'expérience et même des problèmes que tous les pays éprouvent en matière d'intégration.
6. L'Atelier a permis aux pays n'ayant pas encore préparé leur quatrième rapport national de tirer les leçons des succès et des faiblesses des autres.
7. Les pays ne collaborent pas ou ne profitent pas toujours des services offerts par les organismes et les agences partenaires. Il est donc nécessaire d'établir des synergies à cet égard. Il doit y avoir une priorité dans les mesures à prendre en raison de la rareté des ressources.
8. Les lignes directrices, le guide et les modèles de chapitres ont été utiles, et l'Atelier a permis de mieux en expliquer l'utilisation. Les exemples concrets ont aussi été utiles.

B. Commentaires généraux sur le contenu

9. Les rapports nationaux doivent mettre l'accent sur les résultats et leurs conséquences, à savoir le lien direct avec l'amélioration de l'écologie et du bien-être des populations.
10. L'ajout de tableaux, de photos et autres aides visuels peut être utile.
11. Les indicateurs peuvent fournir une évaluation qualitative en l'absence de données quantitatives. Il faut fournir des histoires ou des cas de réussite afin d'illustrer les résultats et les conséquences, car ceux-ci deviennent très importants en l'absence d'évaluations des progrès généraux.

C. *Suggestions pour améliorer les différents chapitres (à partir des exercices individuels et de groupe)*

Chapitre I :

12. Le schéma de l'Évaluation en début de millénaire établissant le lien entre la menace et les conséquences (couleurs) et les tendances et les conséquences (flèches) pour les différents écosystèmes ou éléments de la diversité biologique sera très utile dans la préparation du chapitre I et du résumé analytique. Il aide le lecteur à obtenir une vue d'ensemble des menaces qui pèsent sur la diversité biologique et à préparer sa réponse. Il peut être fondé sur les données et l'information qualitative (opinions d'experts) et adapté aux circonstances particulières du pays. L'analyse peut débuter par une description des causes sous-jacentes (liens avec les menaces) et des conséquences pour le bien-être humain (lien avec chacune des cellules du schéma) (voir l'exemple à l'annexe V).

13. Ce chapitre pourrait contenir plus de schémas, tableaux et figures. Il est proposé d'utiliser des sous-titres pour les menaces ou les tendances. Ce chapitre devrait se pencher sur les conséquences socioéconomiques et se concentrer sur l'analyse des causes fondamentales des changements dans l'état et les tendances de la diversité biologique.

Chapitre II :

14. Il est recommandé d'utiliser des tableaux pour mettre en évidence les mesures prises pour appliquer les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et mesurer les progrès accomplis (voir les lignes directrices volontaires pour l'examen des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique jointes en annexe à la décision XIII/8, l'exemple du Rwanda et le quatrième rapport national de la République démocratique du Congo).

15. Ce chapitre doit comprendre une évaluation de l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et une évaluation de l'efficacité des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, à savoir si les actions éliminent la menace identifiée au chapitre I. Il est reconnu que les stratégies ne valent rien si elles n'éliminent pas la menace qui pèse sur la diversité biologique. Certains pays ont indiqué que leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique sont trop ambitieux et doivent être révisés à partir des commentaires émis.

Chapitre III :

16. Ce chapitre doit aller au-delà de la liste des stratégies, des plans et des programmes sectoriels et intersectoriels pertinents. Il doit plutôt porter sur les mécanismes établis pour assurer l'intégration et les résultats obtenus grâce à ces mécanismes. Il est important de fournir des cas d'espèce ou des exemples des secteurs et des ministères pertinents. L'Angola a bien défendu son point de vue sur la participation des forces armées à la conservation de la diversité biologique.

Chapitre IV :

17. Il est très important de lier les résultats des trois chapitres aux progrès accomplis en vue de l'objectif de 2010 en analysant la mesure dans laquelle les mesures nationales décrites ou analysées dans les trois premiers chapitres ont contribué à la réalisation des différents buts et objectifs contenus dans le cadre de travail des objectifs de 2010. L'utilisation de tableaux, comme suggéré à l'annexe V et des indicateurs pertinents, est encouragée.

D. *Études de cas mis en commun pendant l'atelier*

- Réduction de la pêche à la dynamite au Mozambique à la suite d'une sensibilisation accrue
- La restructuration des aires protégées au Togo
- L'utilisation de la paille en agriculture et la réduction subséquente des incendies de forêt en Guinée

- Le développement des aires protégées au Yémen
- Le rétablissement de la population de bouquetins en Éthiopie
- La réapparition de trois espèces d'antilopes de terrain aride au Sénégal
- Le développement et la commercialisation d'une plante oléagineuse trouvée au Yémen par une société du Royaume-Uni
- La domestication d'un animal sauvage afin d'alléger la pression sur les populations sauvages au Bénin
- La protection des voies migratoires des éléphants au Mali et au Burkina Faso
- La conservation et le rétablissement des pythons comme moyen de contrôler la population de rongeurs au Bénin

E. Vastes recommandations

- Il faut développer des objectifs nationaux pour les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique.
- Il faut trouver le moyen de faire participer les ministères des finances et de la planification au processus.
- Les pays les moins avancés doivent trouver le moyen de se faire entendre plus clairement par la Conférence des Parties.
- Il faut mettre en évidence le lien entre la diversité biologique et la pauvreté.
- Les pays pourraient éventuellement envisager d'améliorer leurs capacités de surveillance et de communication de données, dont l'utilisation des indicateurs.
- Il est important d'évaluer les services que fournissent les écosystèmes et d'établir un lien entre les évaluations pertinentes et la communication de données.
- Il aurait été utile que l'atelier ait lieu plus tôt.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

A. Parties à la Convention sur la diversité biologique

Angola

M. Miguel Neto Concalves Xavier

Bénin

M. Bienvenu Bossou

Republique centrafricaine

M. Bob Felicien Konzi-Sarambo

Tchad

M. Habib Gademi

Comores

Mme Najat Said Abdallah

Congo

M. Augustin Ngoliele

Republique démocratique du Congo

M. Mike Ipanga Mwaku

Ethiopie

M. Adugna Abdi

Dr. Solomon Abegaz

Dr. Taye Bekele

M. Abiyot Berhanu

Dr. Gemedo Dalle

M. Berihun G/Medhin

Dr. Tesema Tanto

Gambie

M. Alagie Manjang

Guinée

M. Maadjou Bah

Guinée-Bissao

M. Guilherme da Costa

Liberia

M. Jonathan W. Davies

Madagascar

Mme. Zo Lalaina Randriarimalala

M. Solomampionona Razafimandranto

Mali

M. Mohamed Ag Hamaty

Mozambique

Associate Prof. Salomao Bandeira

Sénégal

M. Mandiaye Ndiaye

Soudan

M. Mamoun Gisma Musa

Togo

M. Okoumassou Kotchikpa

Tanzanie

M. Stephen R.K. Nkondokaya

Yémen

M. Abdul-Hakim Aulayah

Zambie

Mr. Ignatius Makumba

B. Non Parties

Somalie

Dr. Abdullahi Mohamed Issa

C. Personnes ressources

Brésil

M. Anthony Gross

Royaume-Uni

Dr. James Williams

D. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

M. Lijie Cai

Mr. Robert Höft

M. David Cooper

Mr. Kieran Noonan-Mooney

Annex II

L'ÉTAT DES PRÉPARATIFS POUR LE 4^{ÈME} RAPPORT NATIONAL PAR LES PAYS PARTICIPANTS (JUSQU'À LA FIN D'AVRIL 2009)

Les pays indiquent l'état des préparatifs pour le 4eme rapport national selon les nombres correspondants des étapes suivantes:

1. La demande de financement a été soumise au FEM, ou approuvé ou des fonds ont été reçus.
2. Organisation identifiée a prendre responsabilité pour la coordination et de la préparation du rapport.
3. Le comité de pilotage intersectoriel a été établi pour:
 - Identifier un groupe représentatif d'organismes partenaires sur la biodiversité, y compris les conventions sur la biodiversité, qui participeront à la préparation de rapport ;
 - Établir une méthodologie d'ébauche pour la préparation de rapport (par exemple, réunions tête à tête, échanges d'email, conférences téléphoniques, ateliers nationaux ou locaux) et un projet de calendrier ;
 - Pour coordonner la traduction, si c'est approprié, des directives pour le rapport et d'autres documents.
4. Première réunion de tous les parties prenantes ou atelier national a été convoquée pour établir la méthodologie, le calendrier, les groupes de travail thématiques, etc
5. Des projets de rapport des groupes de travail thématiques ont été soumis au comité de pilotage.
6. Le comité de pilotage a compilé un projet du quatrième rapport national et l'a circulé à tous les participants pour des commentaires.
7. Une seconde réunion ou l'atelier national s'est tenu pour convenir des conclusions (le chapitre IV) d'informations fournies par les groupes de travail thématiques.
8. Questions restantes seront abordées (si possible, le rapport devrait indiquer ou il y a eu des divergentes opinions), et le rapport sera finalise avant la fin juin 2009.
9. Le rapport a été adopté par tous les parties prenantes du processus (coordination parmi des départements appropriés accomplis).
10. Le rapport a été soumis aux autorités compétentes pour l'approbation interne.
11. Le rapport a été soumis au secrétariat de la convention sur la diversité biologique.
12. Les résultats positifs concernant la biodiversité, ainsi que les défis ont été rendu publique au niveau national

<i>Pays</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>12</i>
ANGOLA		√	√		√	√		√				
BÉNIN	√	√	√	√								
COMORES	√	√	√									
CONGO	√	√	√	√	√							
ETHIOPIE	√	√	√	√	√	√	√	√	√			
GAMBIE	√	√	√	√	√	√	√	√	√			
GUINÉE	√	√	√	√	√	√			√	√	√	
GUINÉE-BISSAU	√	√										
LIBÉRIA	√	√	√	√	√							
MADAGASCAR	√	√	√	√	√	√	√					
MALI	√	√						√				
MOZAMBIQUE	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		√	√	√								
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	√	√	√	√								
RÉPUBLIQUE- UNIE DE TANZANIE	√	√	√	√	√	√	√	√	√		DRAFT	√
SÉNÉGAL	√	√	√									
SOMALIE	√	√	√					√				
SOUDAN		√	√	√	√							
TCHAD	√	√										
TOGO	√	√	√	√	√	√		√			√	
YÉMEN	√	√										
SOMALIA		√	√									

Annex III

FINALISATION ET SOUMISSION DU QUATRIÈME RAPPORT NATIONAL PAR LES PAYS PARTICIPANTS

(DATES INDIQUÉES AU-DESSOUS CORRESPONDENT À L'ANNÉE 2009)

Pays	Finalisation de l'ébauche	Finalisation du rapport	Soumission du rapport final pour l'approbation domestique	Soumission du rapport final au Secrétariat de la CDB
ANGOLA		juin	juillet	août
BÉNIN	30 juin	30 juin	20 août	30 août
COMORES				30 juin
CONGO				30 juin
ETHIOPIE	25 juillet	5 août	12 août	20 août
GAMBIE	30 juin	30 juillet	15-30 août	1-10 septembre
GUINÉE				30 juin
GUINÉE-BISSAU		juillet		juillet
LIBÉRIA		30 mai		30 juin
MADAGASCAR	30 juin	18 juillet	10 août	30 août
MALI	21 juillet	21 août	1 septembre	21 septembre
MOZAMBIQUE	21 mai	28 mai	31 mai	15 juin
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	30 juin	Juillet	juillet	août
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO				30 juin (re-soumission)
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	15 juillet	20 juillet	25 juillet	30 juillet
SÉNÉGAL	15 juillet	20 août	25 août	31 août
SOMALIE				
SOUDAN		30 juin	10 juillet	15 juillet
TCHAD	30 juin	10 juillet	10 août	30 août
TOGO	18 avril	15 June	15 juillet	31 juillet
YÉMEN		30 mai	30 juin	15 juillet
ZAMBIE		7 juin	12 juin	30 juin

Annexe IV

PLAN PROPOSÉ POUR LE RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Préparer approximativement un paragraphe par point.

(Points extraits du chapitre I)

- L'importance de la diversité biologique pour le pays. Mettre en évidence la contribution au bien-être humain et au développement socioéconomique. Présenter également un ou deux exemples d'une diversité biologique et d'un écosystème exceptionnels au pays.
- Grandes menaces qui pèsent sur la diversité biologique (et les écosystèmes). Cerner les menaces propres au pays et qui pourraient être plus précises que la liste générale proposée dans l'Évaluation en début de millénaire.
- Conséquences des menaces sur la diversité biologique et les écosystèmes. Schéma de l'Évaluation en début de millénaire établissant le lien entre les menaces et les conséquences (couleurs) et les tendances et les conséquences (flèches) pour les différents écosystèmes et éléments de la diversité biologique.
- Répercussions socioéconomiques des conséquences. Décrire les conséquences de l'appauvrissement de la diversité biologique et des écosystèmes sur le bien-être humain, la subsistance, la réduction de la pauvreté, etc. Tenir compte de tous les biens et services pertinents fournis par les écosystèmes.
- Causes sous-jacentes des menaces. Établir le lien entre les menaces (causes directes) décrites ci-dessus et les causes sous-jacentes (causes indirectes), et étendre ce lien aux secteurs économiques concernés.

(Points extraits du chapitre II)

- Progrès accomplis dans l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. Fournir une évaluation générale des progrès accomplis dans l'application des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (p. ex., proportion des objectifs stratégiques ou des activités ayant été appliquée). Donner deux ou trois exemples de mesures appliquées avec succès. Mettre en relief les obstacles survenus lors de l'application, les raisons de ces obstacles et la façon dont ils peuvent être surmontés.
- Efficacité des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique. Évaluer brièvement l'efficacité, c-à-d., les mesures éliminent-elles les menaces cernées au chapitre I?

(Points extraits du chapitre III)

- Intégration de la diversité biologique aux vastes politiques nationales. Décrire la façon dont la diversité biologique a été intégrée aux stratégies pour réduire la pauvreté et autres politiques intersectorielles. Fournir un ou deux exemples des progrès accomplis sur le terrain, si possible.
- Intégration de la diversité biologique aux secteurs économiques. Quels secteurs (et ministères) intègrent bien la diversité biologique et lesquels ne le font pas?
- Utilisation des mécanismes de planification; évaluation stratégique environnementale.
- Mesures supplémentaires : Quels efforts supplémentaires faut-il déployer pour intégrer la diversité biologique?

(Points extraits du chapitre IV)

- Progrès accomplis en vue de l'objectif de 2010. Mettre l'accent sur les résultats. Résumer les progrès accomplis en vue de la réalisation des buts et des objectifs du cadre de travail de la Convention sur la diversité biologique en fonction de sept thèmes (par exemple, un point ou un court paragraphe par thème). Fournir une évaluation générale de la façon dont les progrès accomplis au pays contribuent à l'atteinte de l'objectif général de la biodiversité de 2010.

- Progrès général accompli dans l'application de la Convention, y compris les secteurs où il n'y a pas eu de progrès.

(Derniers paragraphes, du chapitre I, si l'information est disponible.)

- Futurs scénarios plausibles de la diversité biologique et leurs conséquences sur le bien-être humain. Par exemple : (i) qu'arrivera-t-il aux futures causes sous-jacentes, aux menaces, aux conséquences sur la diversité biologique et aux conséquences sur le bien-être humain si rien ne change, et (ii) qu'arrivera-t-il aux investissements dans la diversité biologique et les écosystèmes?

Annex V

RÉSULTATS D'ANALYSE DE MENACES
(Présenté par la Guinée)

ECOSYSTEMES	MENACES					
	DE FEUX BROUSSE	CARBONISATIO N	SUR EXPLOITATION FORESTIÈRE	<u>SURPECHE</u>	EXPLOITATION MINIÈRE	BRACONAGE
Ecosystèmes terrestres						
1. forêt dense humide	1 →	1 →	4 →		3 →	3 →
2. forêt dense sèche	3 ↘	2 →	4 →		3 →	3 →
3. savane	4 ↘	3 ↗	4 →		4 →	3 ↗
↘ 4. montagne	1 ↘	1 ↘	2 →		2 ↘	3 ↗
écosystèmes insulaires	1 ↘	1 ↘	2 →		1 →	3 ↘
écosystèmes des eaux douces				3 →	2 ↑	
écosystèmes côtiers		4 ↑	4 ↑		3 ↑	
écosystèmes marins				4 →		

Légende	
1 faible	↘
2 moyen	→
3 assez sévère	↗
4 sévère	↑
